

MARDI

6 AOUT 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRIER, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 405. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

221.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	15	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

Les souscripteurs de la Glaneuse dont l'abonnement expire le 15 de ce mois, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver du retard dans l'envoi de leur feuille.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

6 août 1832, troubles près St-Giron (Arriège), émeute à Fontainebleau; 7 août 1830, Brûlement de registres des droits réunis, à Orléans; 7 août 1831, désordres à Toulouse; 7 août 1832, saisie de la Gazette de France.

Les républicains sont des lâches,

De par le FIGARO, le JOURNAL DES DÉBATS et LA FRANCE NOUVELLE.

Vous prêtez sottement vos qualités aux autres.
Molière.

Maintenant que la prudence et l'admirable discipline du parti républicain ont laissé cette triste royauté du 9 août, déjà caduque à son berceau, se débattre piteusement en face de son impopularité, toujours croissante; maintenant que les plus exaltés d'entre nos frères de Paris n'ont pas voulu fournir à ce pouvoir qui s'éteint le stimulant, non pas d'une émeute, mais seulement d'un de ces cris qui comprennent tout, comme à bas les traitres! maintenant, dis-je, il fait bon entendre les roquets de la presse ministérielle japper à l'unisson et chercher à couvrir par leurs insolens aboiemens les cris d'à bas les forts détachés! qui retentissent si cruellement encore aux oreilles de leurs maîtres.

Ils osent, les gagistes, taxer notre retenue de faiblesse et notre modération de lâcheté! oui vraiment, il est sorti de leur plume, ce mot lâcheté! de la plume de ceux de la France nouvelle, du Journal des Débats et de l'ignoble Figaro! ils ont écrit lâcheté et n'ont point effacé ce mot, la rougeur sur le front? Ah bien oui! est-ce que ces gens-là rougissent? voyez plutôt le Courrier de Lyon.

Certes, si l'on a quelque chose à reprocher aux hommes de notre parti, ce n'est pas la couardise, c'est bien plutôt cet entraînement, souvent peu réfléchi, qui les jette au devant du danger, sans profit pour la cause, cette fougue inséparable de tous les partis forts et vivaces, qui ne leur permet pas de calculer les chances de succès, avant de mettre leur vie pour enjeu, mais de la lâcheté! c'est infame!

Et quand donc en ont-ils montré; s'il vous plaît?

Est-ce en juillet, alors que seuls ils prirent l'initiative de l'insurrection; pendant que les jongleurs qui leur ont escamoté leur victoire, tremblaient accroupis dans leurs caves, ou poussaient tout au plus la hardiesse jusqu'à proposer une timide adresse au roi mitrailleur? En ce temps-là, le Journal des Débats, qui nous traite aujourd'hui de lâches, se glissait furtivement jusqu'à la préfecture de police, pour mendier une autorisation auprès de Mangin! Figaro qui, lui aussi, plaisante agréablement sur notre prudence, Figaro peut se rappeler quel cas il faisait, au mois d'août 1830, de son nouveau chef de file le Journal des Débats. Que pense aujourd'hui Figaro de lui-même?

Est-ce en juin 1832, alors que trois cents d'entre nous ont tenu en échec quatre-vingt mille hommes pendant deux jours? C'était pendant ces deux jours, illustrés par tant d'héroïsme, c'était alors que le Journal des Débats aurait dû nous appeler lâches. Mais non! le Journal des Débats, à qui l'issue de ce grand conflit paraissait encore incertaine, aimait mieux cacher sa livrée polluée du neuf août, et se ménager les moyens de ramper encore au besoin à la remorque de notre victoire.

Était-ce lors des provocations légitimistes qui soulevèrent notre parti, comme un seul homme, contre les insultes prodiguées par la faction vaincue, à cette révolution que ses exploitans n'avaient pas même le facile courage de défendre? Figaro, le Journal des Débats et la France Nouvelle vinrent-ils alors nous offrir un secours, dont, au reste, nous n'aurions pas voulu? Non, certes! ils aimèrent mieux se cacher derrière les

sergens de ville que le 9 août dépêcha aux troupes de nos adversaires, alors qu'ils nous rendaient les armes.

Pourquoi donc nous jettent-ils cette épithète de lâches que tous nos antécédens démentent, et qu'ils puisent sans doute dans les réminiscences de leur propre vie, si féconde en lâchetés de toute espèce ?

Pourquoi ? Point n'est besoin de le demander. Vous connaissez les pantins, et d'ailleurs ne voyez-vous pas les ficelles ?

Pourquoi ? Pour exciter notre colère ; pour tendre un piège à notre prudence. Après s'être faits valets de plume aux gages du neuf août, les voila qui se font maintenant agens provocateurs à sa solde !

Mais c'est peine perdue. Que nous importent de pareils ennemis, et que peuvent nous faire des injures parties de si bas ? Laissons-les aboyer au signe de leur maître.

Qu'ils taillent à leur guise des complots sur le patron de l'attentat horrible ; qu'ils encombrant les prisons de patriotes ; et que, dans leur rage de saisir, ils saisissent tout, depuis le moule à balles encore chaud, jusqu'à l'innocent parapluie transformé en arme prohibée. — Tout cela, en attendant le jour de la vengeance, c'est pâture pour nous, démocrates de la presse, pour nous que depuis si long-temps tient en liesse l'absurde milieu ?

Et quand *Figaro*, le *Journal des Débats* et la *France Nouvelle* nous diront : « Les républicains sont des lâches, » répondons-leur seulement : « Vous êtes, vous, des calomniateurs ou des fous. »

Et peut-être nous tromperons-nous encore en posant ce dilemme : car probablement ils sont à la fois l'un et l'autre.

SUITE DES NOMBREUX DÉSAGRÈMENS

PROCURÉS PAR LES ROIS DE L'EUROPE AU ROI DE MON CHOIX.

Je vous ai conté, l'autre jour, les nombreux désagrèmens procurés au neuf août par les rois de l'Europe, sous le double rapport des lettres autographes adressées à ceux par l'ordre de Chose père, et des demandes en mariage faites aux susdits par l'ordre de Chose fils.

Je vous ai dit en même temps que ces deux désagrèmens, tout peu flatteurs qu'ils soient, n'étaient rien ou presque rien en présence d'un troisième que j'allais vous nommer, lorsque la fin de mon papier, et peut-être aussi la fatigue de mes doigts vint m'avertir que j'avais atteint les limites fixées à nos entretiens périodiques, et qu'il était temps d'ajourner à un autre numéro ce qu'il me restait à vous dire.

C'est ce que je vous demande la permission de faire aujourd'hui, sans prendre toutefois l'engagement de ne point vous ajourner encore, sur la fin de cet article, à quelqu'autre numéro ; car lorsqu'on est en train d'énumérer toutes les avanies que les rois de l'Europe font subir à leur frère puiné le neuf août, on n'est jamais sûr d'en trouver le terme. C'est au point que du jour au lendemain votre besoin augmente, et que même, en composant votre article, quand vous croyez être arrivé au dernier désagrément, et que vous vous flattez d'en avoir fini avec cette triste tâche, v'lan ! voila un nouveau désagrément qui tombe sur le crâne du neuf août et arrive par ricochet au bout de votre plume, au

moment où vous croyez écrire votre dernière ligne. Allez, pauvre diable ! recommence de plus belle : cela t'apprendra, imprudent jeune homme, à te charger de la rude mission de compter les désagrèmens du neuf août. Ne devrais-tu pas savoir, imbécille (c'est toujours à moi que je parle), qu'avec le neuf août il en est des désagrèmens comme des budgets ; ça n'a plus de fin.

Or donc, pour terminer plus vite, voici le désagrément en question : il est relatif aux présens.

— Aux présens, me direz-vous ? eh quoi ! les rois de l'Europe auraient-ils poussé le manque d'usage jusqu'à refuser et renvoyer avec dédain les présens que Louis-Philippe a daigné leur faire ?

Eh, mon dieu, non ! Louis-Philippe a toujours été trop prudent pour s'exposer à des malhonnêtetés de ce genre. C'est des présens au passif que je veux parler, et non des présens à l'actif, ou plutôt, pour éviter toute amphibologie de langue commerciale, des présens reçus et non des présens expédiés, ce qui, dans l'espèce, serait un non-sens.

Je vous disais donc, lorsque vous m'avez si mal à propos interrompu, que le neuf août était fort maltraité par les rois de l'Europe, du côté des présens. On n'a jamais vu, de mémoire de roi, des présens choisis comme ceux qui arrivent de loin en loin à la royauté citoyenne.

Il est d'usage de se donner, entre monarques, de magnifiques tapis, de riches vases de porcelaine, et autres objets fabriqués dans les états respectifs des donateurs, toutes choses qu'on reçoit toujours avec un nouveau plaisir. Mais, bast ! ce n'est pas de cette qualité là qu'on envoie à Louis-Philippe. Jugez-en vous-mêmes par cette courte nomenclature des cadeaux arrivés jusqu'à ce jour aux Tuileries.

1° Dans les premiers mois de la monarchie, alors que Louis-Philippe était encore quasiment une royauté populaire entourée d'institutions républicaines, le roi d'Angleterre lui fit présent de douze petits cochons, oh mais des cochons superbes ! on n'a jamais vu cochons de ce calibre. La cour fut abrutie d'admiration pendant huit jours. On n'entendit plus aux Tuileries que les cris d'enthousiasme des commensaux, se mêlant aux grognemens des nouveaux quadrupèdes. C'était un bruit à effrayer jusqu'aux poissons rouges des bassins.

Au bout de huit jours, l'enthousiasme des courtisans avait prodigieusement baissé. Ces animaux domestiques (je parle des cochons) coûtaient beaucoup à nourrir au château. En outre ils faisaient des incongruités dans la salle des maréchaux, dans la salle du conseil, dans la salle du trône, et jusque dans la chambre à coucher de madame Adélaïde. De plus, en rôdant le long des corridors, ils passaient toujours entre les jambes de l'ordre de choses qu'ils faisaient tomber sur le nez. L'ordre de choses commença dès-lors à s'apercevoir que son frère de la Grande-Bretagne lui avait fait un présent aussi bizarre dans la forme qu'équivoque dans le fond.

2° Je ne sais plus quelle majesté d'Afrique donna l'année dernière, à la royauté citoyenne, trois cigognes, dont un ours : l'ours amusa beaucoup M. Dupin et Lobau. Quant aux deux cigognes, elles firent les délices de M. d'Argout, charmé d'avoir enfin trouvé des protubérances nasales capables de rendre un ou deux pouces à la sienne.

L'ordre de choses ne s'en montra, lui, que fort médiocrement satisfait.

crement satisfait: l'ordre de choses, en général, n'aime pas les présens qui mangent.

3° Il y a huit jours, le cabinet autrichien a donné au roi de notre choix une lanterne magique, pièce curieuse. C'est une fête pour Neuilly: toute la cour fait foule autour de cette lanterne magique: M^{me} Adélaïde, entr'autres, ne cesse d'admirer le tableau où l'on tire le diable par la queue. M^{me} Adélaïde aime beaucoup, en général, qu'on tire le diable par la queue.

Quant à l'ordre de choses, qui se soucie de diable comme de Dieu, il trouve étrange qu'on ne lui donne, à lui, que des lanternes magiques, tandis que Nicolas envoie à ses amis des lits en or et en diamans.

Vous conviendrez qu'on ne saurait voir un choix de cadeaux plus malheureux: que diable veut-on que le roi de mon choix fasse de cochons, de cigognes, d'ours et de lanternes magiques?

Aussi j'approuve fort le parti qu'a pris l'ordre de choses: c'est:

1° De vendre les cochons à Riom, où tout le monde a pu en acheter: je ne suis même pas bien sûr que la Glaneuse n'en ait pas mangé, au temps où elle était en prison dans le Puy-de-Dôme.

2° De tuer l'ours et les cigognes pour les faire empailler: de cette manière, ils ne coûtent rien à nourrir, et produisent absolument le même effet.

3° De faire voir la lanterne magique pour deux sous par personne, au bénéfice de la liste civile:

On paie d'avance.

Lyon.

M. Lagoguey, médecin oculiste, est descendu à l'hôtel de Milan, place des Terreaux, où il doit rester tout le mois d'août: ce praticien emploie un procédé preservativeur des cataractes membraneuses secondaires; c'est le même oculiste qui, en 1830, a rendu la vue au brave proscrit espagnol, général Pablo de la Péna, alors à Marseille.

SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE

DE QUATRE MILLE FRANCS

À laquelle la Glaneuse a été condamnée par le jury de Lyon, le 17 mai.

Cavaillon, le 10 juillet 1833.

Monsieur,

Le jugement qui vous a légalement spolié de 4,000 fr., nous a trop navré le cœur pour que nous puissions le qualifier.

Prenez patience, brave citoyen, les journées de juillet ne sont pas tout-à-fait perdues pour les vrais patriotes; et croyez que le grand jour si impatiemment attendu, fera enfin justice des vexations auxquels vous êtes en butte pour avoir dit la vérité aux hommes.

Cette condamnation ne fera qu'ajouter un nouveau fleuron à la couronne civique qui vous est due, la seule au monde que nous puissions concevoir.

La haute mission à laquelle vous êtes appelé ne restera pas long-temps de porter ses fruits; et ce sera alors que, fiers d'avoir atteint le but que vous vous proposez, vous pourrez avec tous ceux qui sont dignes de porter le bonnet phrygien, vous écrier: *vivat vera libertas per omnia sæcula sæculorum!*... Amen.

Vous trouverez ci-joint le montant d'une souscription qui a été ouverte pour couvrir en partie l'amende à laquelle vous avez été condamné; cette collecte est bien petite sans doute; mais écrasés par les budgets énormes, c'est tout ce que nous pouvons faire en ce moment pour un homme qui le mérite autant que vous.

Salut et fraternité,

PARROCEL-NAPOLÉON.

Moutin aîné, 5 fr. Un enfant de cœur, rép., 2 fr. Deluy, 2 fr. Vouthier, artiste dramatique, ennemi du juste-milieu, 1 fr. Parocel-Napoléon, ennemi des parjures, 2 fr. Blanchet jeune, amateur du grand jour, 1 fr. Roche Toussaint, rép., 2 fr. Aubert, ami de l'indépendance, 1 fr. Arnaud Louis, rép., 1 fr. Bé-rard, rép., 1 fr. Boussot Auguste, 2 fr. Dieulefait, rép., 1 fr. Es. Auguste, rép., 1 fr. Duvernet fils, rép., 2 fr. Un ennemi des trois suivans: I. Z. O., 2 fr. Un rép., 2 fr. Un ennemi des tyrans, 1 fr. Monnier Casimir, caporal de grenadiers du 57^e de ligne, moulinier en soie, nouvel inventeur d'un cordon pour placer un grad rever-bère en place de lanterne, en face du Louvre, 1 f. Genie, cafetier, ami de la charte et de la liberté, 1 f. 50 c. Tyssier Gabriel, rép. 2 f. Arnaud cadet, rép. 1 f. Un démocrate 2 f. Un Brutus, 1 f. Un patriote, pauvre mais honnête, 1 f. Dieulefet père, rép. 1 f. 50 c. Blanchet dit Lallemand, la terreur des carlistes, 1 f. Mort aux ty-rans, 1 fr.

Total: 40 f.

3^e Liste]recueillie par M. Cravotte

Blanchet, 50 c. Berger, grenadier de la Croix-Rousse, 50 c. Un rép. piémontais, 50 c. Jean-Louis, 1 f. François Guigard, 3 f. Comte, 25 c. B. rép. 1 f. M. prolétaire, 50 c. Rideau, 50 c. Thurel, idem 30 c. G. idem, 25 c. John Perano, rép. 25 c. Blanc, soldat, rép. 25 c. M^e L. F. républicaine, 50 c. Un anonyme 50 c. T. M., rép., 25 c. Pierre-Louis, 1 f.

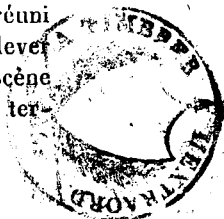
1^{re} Liste recueillie par M. Damiron.

Damiron, marchand de vin, 1 f. Berger, peintre sur faïence, rép. 50 c. Pagnoy, 50 c. Un vrai rép. 50 c. Charles, canut, 1 f. 25 c. Jean-Baptiste Sergent, 1 f. Simon, 1 f. Boutaron, 25 c. Doure, 1 f. Archambaud, 50 c. Un patriote, 25 c. Un ennemi des traîtres, 25 c. Un amateur de la vérité, 25 c. Devaux, 25 c. Un patriote, 75 c. Bris, bon rép., 1 f. Un patriote, 1 f.

Nouvelles.

Tous les départemens ont profité de l'anniversaire des journées de juillet pour manifester les sentimens d'aversion qu'ils nourrissent contre le système qui pèse sur la France.

À Marseille, il n'y a eu à la revue de la garde nationale, faite le 28, qu'un cri: « à bas les Bastilles, à bas les croix! vive la liberté! » les autorités ont été continuellement baffouées; des compagnies entières ont fait pleuvoir sur elles des croix d'honneur en fer blanc; une lettre particulière nous assure que d'autres détachemens de la milice citoyenne les ont accablées sous une grêle de *poires!*... tous ces objets, emblèmes des amours des représentans du gouvernement, n'ont pas été cependant reçus avec plaisir par eux; ils se sont hâtés de s'enfuir. — Le 29, un grand nombre de garde-nationaux et de citoyens ont planté dans la ville un arbre de la liberté, pour remplacer celui qui avait été élevé en 1830, et que l'autorité avait affecté de laisser détériorer. Le lendemain, après des efforts nombreux, employer à rassembler quelques gardes nationaux, employés du gouvernement, le pouvoir a réuni autour de l'arbre toute la garnison et il a fait enlever l'emblème de liberté, par les patriotes — Cette scène a causé quelques troubles qui sont actuellement terminés.



La population d'Avignon a été tout occupée de témoigner à M. de Puzy, préfet du département, le regret qu'elle a ressenti de le voir destituer pour avoir donné quelques preuves de patriotisme.

A Dijon, la garde nationale, en masse, a écrié : A bas les bastilles ! Vive la liberté ! Le maire ayant demandé où étaient les bastilles : Dans la pensée royale, lui a-t-on répondu.

A Rouen, le couplet de *la Parisienne* : Soldat du drapeau tricolore, a été couvert de huées au théâtre. Des arrestations ayant été faites, il s'en est suivi quelques désordres.

A Nancy, les citoyens indignés de voir célébrer si dérisoirement le service funèbre du 27, avaient préparé un obélisque sur lequel ils avaient placé des inscriptions retraçant des souvenirs douloureux et patriotiques. Ils l'apportaient sur la place, lorsque la police, qui s'était fait suivre d'un détachement de troupes, a fondu sur eux pour s'en emparer. Ils ont préféré le mettre en pièces que de le laisser profaner par les sbires du juste-milieu. Le 28, ils ont encore mieux aimé interrompre le spectacle et vider la salle, que de souffrir qu'on chantât le couplet proscrit de *la Parisienne*.

A Metz, les cris de : A bas les forts ! n'ont cessé de se faire entendre pendant la revue de la garde nationale, et redoublaient aussitôt que quelques voix criaient : Vive le roi ! Le préfet et le général étaient furieux.

On n'avait jamais vu, à Clermont, de démonstration aussi patriotique que celle qui a eu lieu dans cette ville, le 29. Les gardes nationaux, les ouvriers, en un mot tous les habitans de la cité et de la campagne, ont constamment fraternisé. La troupe de ligne n'a pas poussé un seul cri de : Vive le roi !

A Blois, à Vesoul, à Alençon, à Toulouse, etc., les sentimens du plus vif patriotisme ont été exprimés par les habitans.

A Limoges, des troubles très graves ont eu lieu. L'impopularité du nouveau préfet envoyé par le gouvernement, était telle, qu'à son arrivée, qui a eu lieu le 26, les glaces de sa voiture ont été brisées. Le lendemain 27, il sortait de l'église, lorsqu'il a été couvert de huées.

La ville d'Arras s'est particulièrement distinguée en ces jours anniversaires. On y a consacré la grande maxime consolatrice que nous avons émise il y a quelque temps : « plus tôt ou plus tard, l'heure de la justice sonne toujours ! » — Une fête funèbre a eu lieu en l'honneur du capitaine VALLÉE, citoyen d'Arras, l'un des martyrs de la liberté, immolés en 1821, par la restauration. Les membres du conseil municipal, des tribunaux, des députés des villes environnantes, des officiers de la troupe de ligne et de la garde nationale, mêlés à toute la population, ont pris part à cette cérémonie toute populaire. Des discours attestant les regrets et le patriotisme profonds des assistans ont été prononcés dans le cimetière, sur le lieu qui a été choisi pour celui où sera élevé un monument à la mémoire du brave dont tous pleuraient la perte. Vallée !.. s'est écrié un des orateurs, jette un dernier regard sur la terre ! Vois tes concitoyens, tes amis, — tous ils pleurent la perte que la patrie a faite à ta mort : tous ils maudissent l'infame restauration qui t'a immolé à son odieuse vengeance :

tous, ils détesteront comme toi les despotes cruels et fourbes, tous, ils veulent comme toi l'indépendance nationale et la liberté : leurs bras sauront se roidir pour les défendre ! — depuis que tu sommeilles, nous avons proclamé la souveraineté du peuple : nous la voterons, nous l'aurons !..

Un banquet également populaire a ensuite eu lieu. Les toasts les plus ardens y ont été portés. L'immortelle DÉCLARATION des droits de l'homme proclamée par la convention, y a été lue et applaudie avec le plus vif enthousiasme. on a terminé la journée en signant une adresse aux Parisiens rédigée avec beaucoup d'énergie.

— Sur 250 personnes arrêtées à Paris, pour faire croire à une conspiration, il n'en restait, le 31, qu'une dizaine en prison. Le reste avait été déjà relâché.

Tout compte fait, il résulte que le gouvernement est encore pour lui le huitième de la garde nationale de Paris ; encore ce huitième n'est-il composé que des employés et des hommes qui se laissent influencer par la peur.

— La clémence royale n'a pas manqué non plus l'occasion de se manifester. Une quarantaine de voleurs, subissant leurs peines dans diverses prisons, ont été amnistiés. — On avait sans doute besoin de places pour les détenus politiques.

Théâtres.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la représentation au bénéfice de Célestins, et tout semble annoncer qu'elle sera productive. L'affiche qu'on porte à l'acteur, le mérite des ouvrages, l'élite de la troupe de Célestins, et trois pièces nouvelles et de genres différens, c'est plus qu'il n'en faut pour remplir la salle.

La *Fille du Voleur* est, dit-on, un mélodrame dans le goût du *Sépulchre* de si fructueuse mémoire ; *Sophie Arnould* sous les traits de Mad. Herdliska, et le *Cabaret des Braves*, épisode de 1827, joué par M. Prudent, Danguin et Mad. Herdliska, complètent une représentation des plus piquantes. Il faudra arriver de bonne heure.

GLANE.

— Père Lapoire ne sort jamais qu'avec un riffard, afin, dit-il de parquer la course d'un fiacre en cas de pluie.

— Père Lapoire est si amoureux de son riffard, qu'il en rêve sans cesse. — Que donnerez-vous à votre ami intime, en cadeau, le jour de votre fête ? — Un parapluie a-t-il répondu (en cas d'eau).

— Il va visiter Cherbourg, son prédécesseur y est bien allé aussi.

— Philippe aime beaucoup le fromage Gruyère, à cause de certains rapports avec certains inconvéniens dont il est affecté.

— On ne dira plus fromage de Gruyère, on dira dorénavant fromage royal.

— Vois-tu, peuple, ce que c'est qu'une volonté forte ? Tu as vu plus de bastilles, et les bastilles ne se lèvent plus.

— En mémoire des trois journées Louis-Philippe vient de faire assigner Laffitte, et de destituer le gendre de Lafayette.

— Chose se croit tout permis depuis qu'il a dans sa poche la corde de pendu.

— Chose a pris un coup de soleil à la revue du 28, nous aurions été bien étonnés s'il ne s'était pas arrangé de manière à protéger quelque chose.

Mercredi, 7 août 1833, à 9 heures du matin, sur la place Lévis de cette ville, il sera procédé à la vente, à l'enchère et au comptant de divers effets saisis, consistant en tables, bureau, commodes, chaises, vaisselle, linge, etc.

BLANC.

J. A. GRANIER, Gérant.